

RECYCLAGE FORMATION MEDICALE EM II



DUREE :	24 heures
NOMBRE DE STAGIAIRES :	6 à 10 personnes
REFERENCES STCW : section A-VI/4:	Prescriptions minimales obligatoires sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille.
PUBLIC :	Tout membre du personnel désigné pour effectuer les soins médicaux d'urgence ou pour assumer la responsabilité des soins médicaux à bord d'un navire de commerce, de pêche ou de plaisance professionnelle et titulaire de l'attestation de formation EM II depuis plus de cinq ans.
PROGRAMME :	d'une durée minimum de vingt-quatre heures réparties sur six demi-journées, il comprend : <ul style="list-style-type: none">• une demi-journée d'évaluation,• une journée consacrée à l'UV-FCPSMM ,• une demi-journée consacrée à l'UV-SE ,• une journée de synthèse consacrée à l'UV-CT.